

ÉTUDIANTS ÉTRANGERS HORS UNION EUROPÉENNE **(Suisse)**

Inscription en **passerelle (Valorisation de crédits)** - Bloc2, Bloc3 ou
Masters pour l'année académique 2025-2026

(2 pages)

En tant que Suisse, vous ne devez pas faire la procédure de demande de visa étudiant.

Il faut suivre la procédure d'inscription « passerelle » relatives aux étudiants de l'Union Européenne.

Vous devez cependant payer un droit d'inscription hors UE en plus des droits d'inscription classiques.
(Voir tarifs complet, ci-joint)

Les épreuves de motivation Passerelles à l'ESA Saint-Luc seront communiquées après le 15 mars 2025.

Un dossier administratif **complet** est une condition nécessaire mais pas suffisante à l'inscription.

Pour réussir l'épreuve, une connaissance suffisante de la langue française est requise, c'est-à-dire une capacité suffisante de compréhension et d'expression orale et écrite.

PAS DE CONTACT TÉLÉPHONIQUE. MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION.

Droits d'inscription

à payer après la réussite des épreuves d'admission

Etudiants étrangers hors Union Européenne (et non assimilés dont la Suisse)

Type long (300 ECTS)

Architecture d'intérieur (AI) Bande dessinée-Editions (BDE)

836*€ + 4.175 € (DIS) / par an : Bac 1 (bloc 1) - Bac 2 (bloc 2)

836*€ + 4.175 € (DIS) / par an : Bac 3 (bloc 3)

836*€ + 4.175 € (DIS) / par an : Master 1

836*€ + 4.175 € (DIS) / par an : Master 2

Type court (180 ECTS)

Dessin et technologie en architecture (DTA)

Création d'intérieurs (CI)

Arts numériques (AN) Illustration (IL) Graphisme (GR) Publicité (PU)

836*€ + 4.175 € (DIS) / par an : Bac 1 (bloc 1) - Bac 2 (bloc 2)

836*€ + 4.175 € (DIS) / par an : Bac 3 (bloc 3)

*sous réserve de modifications ultérieures en fonction de l'évolution de la législation